

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 JUIN 2017

Délibération n° D-2017-278

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/06/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/06/2017

Subventions - Associations œuvrant dans le domaine de la
solidarité

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

**Subventions - Associations œuvrant dans le
domaine de la solidarité**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de sa politique en faveur de la solidarité, la Ville de Niort est sollicitée par :

- L'association BOLD'R SOLID'R, nouvellement créée, pour une aide au démarrage de son activité.
Cette association a pour objet de favoriser l'insertion sociale en proposant des actions collectives et solidaires autour des loisirs de proximité accessibles à tous.

- L'ADAPEI79 pour son projet de spectacle vivant sur l'œuvre de Boby Lapointe qui aura lieu les 20, 23 et 30 juin 2017.

Il vous est proposé d'attribuer à ces deux associations une subvention de :

Association BOLD'R SOLID'R	500 €
ADAPEI79	500 €

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser aux associations concernées les subventions afférentes.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Jacqueline LEFEBVRE

69 0207-278

VILLE DE NIORT



Niort, le 29 JUIN 2017

Monsieur Thierry POUZET
ADAPEI 79
B.P. 39124
14 Bis, Rue d'Inkermann
79061 NIORT CEDEX

Objet : Subvention de fonctionnement pour manifestations. Spectacle vivant des 20, 23 et 30 juin 2017.

Direction Animation de la Cité

Service Jeunesse et
Vie Associative

Votre interlocuteur :
Dominique PERLADE
Tél. : 05.49.78.78.16.

Références :
NB - 2017_00328

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal du **19 juin 2017** a validé la convention entre la Ville de Niort et votre association au titre d'une subvention de fonctionnement concernant un spectacle vivant au cours des 20, 23 et 30 juin 2017.

En application de ce partenariat, une subvention d'un montant de **500 €** vous a été attribuée. Elle sera versée à l'association et lui sera acquise dans le cadre du respect des engagements respectifs prévus dans la convention de partenariat.

Je vous rappelle les obligations, d'une part, d'utiliser la charte graphique que vous pouvez obtenir auprès de la Direction de la Communication et, d'autre part, de valoriser l'aide consentie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour Monsieur le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'adjointe déléguée




Jacqueline LEFEBVRE

69 D 2017-278

VILLE DE NIORT



Niort, le 29 JUIN 2017

Monsieur Fabrice MOULIN
Président de l'association BOLD'R SOLID'R
7, Impasse Pierre Lescot
79000 NIORT

Objet : Subvention exceptionnelle 2017.

Direction Animation de la Cité

**Service Jeunesse et
Vie Associative**

Votre interlocuteur :
Dominique PERLADE
Tél. : 05.49.78.78.16.

Références :
NB - 2017_00336

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal du **19 juin 2017** a validé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de **500 €** pour votre association afin de favoriser l'aide au démarrage de celle-ci.

Je vous rappelle les obligations, d'une part, d'utiliser la charte graphique que vous pouvez obtenir auprès de la Direction de la Communication et, d'autre part, de valoriser l'aide consentie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour Monsieur le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'adjointe déléguée



Jacqueline Lefebvre
Jacqueline LEFEBVRE